Grand-Saconnex *informations*

GSI n° 70 - décembre 2015 - parution mensuelle

Ville du Grand-Saconnex

sommaire

adresses utiles 2

actualités communales 3-6

la mémoire 7

actualités communales 8-13

conseil municipal 13

avis divers 14 - 15

agenda 16

Couverture : magie de Noël

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Bérengère Delfolie
Couverture : Fotolia Karepa
Crédits photos : administration communale
Impression : Imprimerie Chapuis
5'500 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution lundi 4 janvier 2016

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30
vendredi de 7h à 15h (sans interruption)

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8h à 11h30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale - tél. 0800 1218 18 - fax 022 929 70 77
Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement - tél. 022 929 70 70
Chemin Edouard-Sarasin 47

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 62 10

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

Institution genevoise de maintien à domicile (imad)

Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165
Abbé Alain-René Arbez, curé Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

Une surprise pour 2016

6 ans après sa dernière transformation, il va changer, se renouveler et pourquoi ? Pour mieux vous plaire, pour mieux répondre à vos attentes. De quoi s'agit-il ?

Du Grand-Saconnex informations !

Le Grand-Saconnex informations existe depuis 1973. Il a déjà plusieurs fois changé de forme, de rubriques, mais son principal but est resté le même. Vous informer. Ce qui se passe au Grand-Saconnex est écrit et illustré dans ses pages. Qu'il s'agisse d'urbanisme, de culture, de finance ou encore de sport, tout y est !

En 2009, sa forme et son contenu avaient été repensés afin de mieux présenter le travail de l'administration communale et des services extérieurs.

6 ans plus tard, printemps 2015, le temps était venu de redynamiser ce journal pour être plus dans l'air du temps. Le premier numéro de ce nouveau GSI sera distribué dans vos boîtes aux lettres le 4 janvier 2016.

Vous retrouverez des rubriques connues : actualités communales, l'agenda, notre planète, mais aussi des portraits de Saconnésiens ou d'associations locales.

Mettre en valeur la vie au Grand-Saconnex, ceux qui l'enrichissent par leur travail, bénévoles, employés communaux, artistes ou figures locales. Présenter des lieux et leur histoire. Vous parler des activités organisées par la commune, mais aussi par les sociétés communales.

Toujours dans un souci de respecter l'environnement, le GSI sera imprimé sur un papier FSC 100 % suisse !

Nous espérons que vous aurez du plaisir à découvrir ou redécouvrir le Grand-Saconnex informations !

Rendez-vous donc en janvier pour de nouvelles aventures !

Un peu d'histoire :

Première édition : mai 1973, 4 pages au format A4 imprimées en 2 couleurs, le rouge et le noir.

Précurseur en matière de développement durable, la commune imprime dès mars 1976 sur papier recyclé !

Régulièrement des changements ont été apportés, le titre modifié, une première page en couleur.

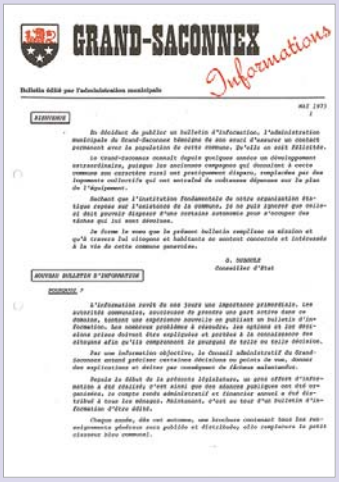

Concert de la St-Nicolas

Le Ferme Sarasin accueillera le dernier concert de l'année : le concert de la St-Nicolas. Jeudi 3 décembre à 20h, nous vous attendons nombreux pour ce moment musical.

IONIA - Duo flûte-guitare, Elisabeth Werthmüller et Christophe Leu : ce duo est né il y a plus de quinze ans d'une envie commune d'interpréter un répertoire très dense, pour la plupart des oeuvres importantes écrites spécialement pour ces deux instruments, ainsi que des oeuvres de la nouvelle génération de compositeurs.

Jeudi 3 décembre 2015
Concert de la St-Nicolas
Ferme Sarasin à 20h
Entrée libre - verrée

Soupe de l'escalade

Invitation à toute la population le jeudi 10 décembre 2015, dès 19h00, à la Ferme Sarasin.

La soupe (CHF 2.- le bol) sera servie dans la cour de la Ferme Sarasin par la compagnie des sapeurs-pompiers et le corps des sauveteurs auxiliaires du Grand-Saconnex. Le pain qui accompagne la soupe est offert par l'association des Amis du Four à Pain.

Le cortège des enfants démarrera à 18h45 de l'école du Pommier.

Une disco pour les enfants aura lieu sous la tente installée dans le préau de l'école Place.

Le bénéfice de la vente de la soupe sera intégralement reversé à l'association Hôpiclowns - **www.hopiclowns.ch**.

Nous vous attendons nombreux à cette occasion.

Jeudi 10 décembre 2015
Soupe de l'Escalade
Ferme Sarasin dès 19h
Entrée libre - verrée

Animations à la patinoire

La patinoire et la Yourte sont ouvertes jusqu'au dimanche 29 février 2016.

Quelques événements à ne pas manquer :

Mardi 15 décembre 2015 à 18h30 : le père Noël sera à la patinoire et offrira des cornets surprises aux enfants sages (organisé par l'AIGS).

Vendredi 5 et samedi 6 février 2016 (dates à confirmer) : Ciné à la patinoire aux alentours de 18h30-19h, c'est le cinéma à la patinoire !

Cours d'initiation au patinage : les dimanches de 11h à 12h et mercredis de 13h à 14h, cours gratuits d'initiation au patinage (inscriptions à la patinoire). Début des cours : dimanche 15 novembre.

Hockey féminin : tous les samedis matins de 9h à 10h, la patinoire sera réservée au hockey féminin, ouvert à toutes les filles intéressées, quel que soit votre âge! L'encadrement sera assuré par des professionnels de Genève Futur Hockey.

Hockey libre pour tous : tous les jeudis soir de 18h30 à 20h, la patinoire sera réservée aux hockeyeurs amateurs qui souhaitent pratiquer leur sport.

Restauration : la « Yourte aux fondues » propose, outre son excellente fondue, boissons et petite restauration.

Nous nous réjouissons de vous accueillir très nombreux à la patinoire du Château !

L'accès à la patinoire est gratuit. Location des patins au prix de CHF 2.- (possibilité d'acheter un forfait de 12 locations pour CHF 20.-).

Horaires :
Du samedi 14 novembre 2015
au dimanche 29 février 2016

Lundi : fermé
Mardi : 10h à 20h
Mercredi : 10h à 20h
Jeudi : 10h à 20h (de 18h30 à 20h00 réservé aux hockey)
Vendredi : 10h à 21h
Samedi : 10h30 à 21h
Dimanche : 10h30 à 19h

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de la commune **www.grand-saconnex.ch**, rubrique sports.

Les coulisses de la patinoire

Pendant une semaine, 6 employés du service de la voirie sont mobilisés pour monter les 2 yourtes (8m et 6m de diamètre) et leur plancher. Ils aménagent aussi les « Portakabin », qui servent pour l'un, de cuisine pour les yourtes et pour les deux autres de local de location des patins, vestiaire et WC. La voirie installe également un plancher entre la patinoire et les yourtes ainsi que l'éclairage aux pourtours de la patinoire.

Avant l'ouverture, le personnel en charge de la patinoire, un responsable et trois civilistes mettent tout le matériel en place, aiguisent les patins, vérifient l'état des casques, des cannes de hockey en prêt etc. pour que la population puisse profiter de la patinoire dès son ouverture.

Une soirée pour les entreprises

La ville du Grand-Saconnex compte de nombreuses entreprises, du petit artisan à la grande multinationale en passant par le commerce de proximité. Chaque année, dans le dernier trimestre de l'année, la commune organise une soirée pour ses entreprises.

L'occasion de se rencontrer, d'entretenir de bonnes relations et de connaître les besoins de celles-ci. Ces moments sont toujours l'occasion de parler d'un sujet en particulier ou de visiter une entreprise de la commune et surtout de partager des moments d'échanges.

La « Soirée entreprises » du 11 novembre 2015 a accueilli pas moins de 80 participants ; **au programme, une visite des coulisses de Palexpo.**

Rendez-vous donné à 18h30 à Palexpo. M. Jean-Marc Comte, Maire du Grand-Saconnex a souhaité la bienvenue à l'assemblée, puis M. Claude Membrez, Directeur général de Palexpo SA, a fait une présentation très intéressante de cette entreprise pas comme les autres.

Les membres de la Direction générale de Palexpo ont ensuite constitué 5 groupes qu'ils ont guidé à travers les bâtiments pour visiter la « face cachée » de ce monument de la commune. Tout cela en plein montage des Automnales... passionnant ! Ces visites ont été suivies d'un cocktail dînatoire, qui a donné l'occasion aux participants d'échanger entre eux et avec les autorités du Grand-Saconnex, ainsi que plusieurs chefs de service.

Le but de cette manifestation est de permettre aux entrepreneurs du Grand-Saconnex, quel que soit leur domaine d'activités, de faire connaissance, de découvrir une entreprise et ses spécificités. Au cours des années passées, les participants ont été accueillis par l'Aéroport international de Genève ou encore Dupont de Nemours. Une thématique peut aussi être abordée, comme en 2014, avec la présence Monsieur le Conseiller d'Etat, Pierre Maudet, qui était venu donner une conférence sur le développement économique du Grand-Saconnex dans le cadre du Grand Projet.

Rendez-vous en 2016 pour une prochaine édition !

M. Claude Membrez, Directeur général de Palexpo et M. Jean-Marc Comte, Maire, s'adressent aux participants.

De gauche à droite : M. Massimo Gili, Mme Fabienne Clerc, M. Manuel Garcia, M. Gilles Marmy, M. Philippe Echivard, M. Claude Membrez

Visite guidée de Palexpo

Le château des Sacconnay

Il ne faut pas le confondre avec le Château du Grand-Saconnex, dit aussi château Pictet, en référence au nom de la famille propriétaire avant son acquisition par la commune. Il est le fleuron de la campagne du même nom qui voit se dérouler toutes les festivités de la ville du Grand-Saconnex. Il date du XVIIIe siècle avec de nombreuses transformations au XIXe.

Le chateau des Sacconnay était situé à côté de l'église St-Hippolyte. On ne connaît pas la date de construction de l'ancien château fort des sires de Sacconnay, une parmi les plus anciennes et les plus importantes familles de la noblesse du Pays de Gex. Elle est citée dès le XIIe siècle et elle a possédé de nombreux châteaux : Pregny, Vesancy, Vernier, Bursinel, Bastie d'Ardel, Esery ainsi qu'en région lyonnaise. Ils étaient les vassaux des comtes de Genève et par la suite, des comtes et ducs de Savoie.

Au XVIe siècle, les ducs de Savoie, qui avaient depuis longtemps déjà le désir de s'emparer de Genève , ont accentué leur pression sur la ville du bout du lac à la suite de la Réforme et de l'indépendance de la cité. Les Genevois ont demandé l'aide de leurs alliés bernois et, grâce à cet appui, ont entrepris des campagnes militaires dans le Pays de Gex. Ils ont alors assiégé le château des Sacconnay qui avait reçu le renfort de la garnison de Gex et ont tenté de s'en emparer le 21 et le 26 janvier 1536. Après le départ des troupes gessiennes, les Genevois réussissent à prendre d'assaut le château des Sacconnay le 30 janvier et laissant une garnison.

En mars 1590, les Genevois démolissent le château pour éviter qu'il ne serve de base à leurs ennemis car la guerre a repris par la volonté du nouveau duc de Savoie, Charles Emmanuel, qui avait la ferme volonté de faire de Genève sa nouvelle capitale.

Par la suite, la famille de Sacconnay loua ses terres pour une exploitation agricole. Outre le loyer de 600 livres tournois, les locataires devaient apporter six chapons gras à Noël… Dès 1700, le locataire, Abraham Ruz, de Genève, devra payer 365 livres d'argent de France, un cochon gras et six livres de sucre en plus des six chapons.

En février 1728, Ignace Antoine de Sacconnay, ruiné et perclus de dettes, vendit la totalité du domaine à Barthélémy Pélissari, de Genève, pour la somme de 8000 écus patagons.

En octobre 1954, la construction d'un transformateur électrique a donné l'occasion à Louis Blondel, archéologue cantonal, de procéder à des fouilles pour retrouver les traces du château. Ses travaux ont permis de retrouver un mur épais de 1,2 m. sur six mètres de longueur et les restes d'un fossé large de plus d'un mètre, remblayé de terre noire ainsi qu'un puits profond de dix mètres. Les restes d'une tour carrée de 9 mètres sur 9 mètres ont également été relevés sur la terrasse dominant le site. Il s'agirait de la grande tour du château. Les maisons actuelles ont été bâties sur l'emplacement des « mazures » restantes.

Le centre sportif du

Le centre sportif du Blanché, situation actuelle

L'exploitation du centre sportif du Blanché est principalement réservée aux associations. Vous y trouverez pas moins de trois terrains de foot, dix terrains de pétanque ainsi que cinq courts de tennis.

Les cinq courts de tennis sont gérés par le Tennis Club du Grand-Saconnex, tandis que les terrains de foot sont gérés par le Football Club Grand-Saconnex et les jeux de pétanque par l'Amicale saconnésienne de pétanque.

Le Conseil municipal a voté un crédit à ce sujet le 11 mai 2015 pour un montant de CHF 6'200'000.-. L'autorisation de construire a été délivrée le 23 juin 2015. Le 30 juillet dernier, les travaux de réfection et de transformation des équipements du centre sportif du Blanché ont débuté.

Un nouveau terrain de football en gazon synthétique (106m x 70m) verra le jour à la place du terrain A, actuellement en gazon naturel. Le terrain B sera redimensionné et mis en gazon synthétique. Et finalement, de nouveaux cheminements piétons en périphérie des deux terrains seront reconfigurés.

De plus, de nouveaux collecteurs (eaux claires et eaux usées) et réseaux enterrés (eau, électricité, gaz) seront mis en place. A terme, ils permettront de développer le centre sportif du Blanché (projet de créer de nouvelles infrastructures telles que de nouveaux vestiaires, des salles de sport polyvalentes, des jeux de boules intérieurs

Blanché en travaux

et des locaux d'entretien. Ce projet comprend également la création de deux nouveaux courts de tennis et d'une esplanade publique).

La réfection des terrains de football selon les normes de l'association Suisse de Football et la mise en place de nouveaux mâts d'éclairage permettront l'homologation du terrain en 2e ligue interrégionale.

Cependant, le repositionnement et le redimensionnement des deux principaux terrains ainsi que la création de nouveaux gradins, entraîneront malheureusement la suppression des pistes d'athlétisme.

La création d'un gazon synthétique permettra de multiplier par trois les heures d'utilisation du terrain à savoir de 1200 à 1800 heures par an au lieu de 500 à 700 heures pour un terrain en gazon naturel. De plus, cette option permettra une utilisation durant toute l'année (hors neige) et réduira les coûts d'entretien liés à la main d'oeuvre, à l'arrosage et à l'achat de matériel d'entretien.

Centre sportif du Blanché, quelques chiffres-clés

Surface : 35'972 m2

Année de construction : 1978

Transformations :

2012 : rénovation de 5 courts de tennis et remplacement de la bulle

2002 : remplacement du gazon synthétique du terrain B

Mise en place des réseaux et collecteurs souterrains

Le centre sportif du

Un terrain synthétique, c'est quoi ?

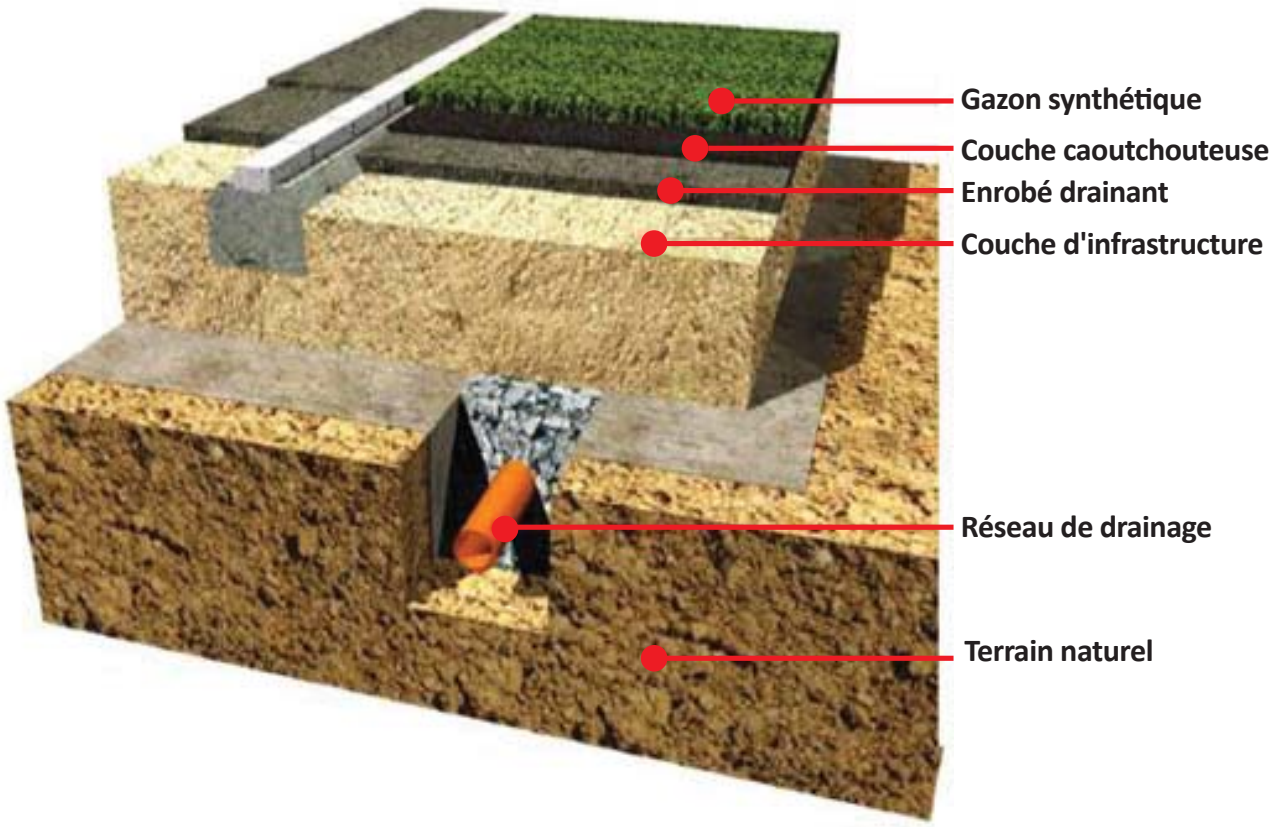

Un terrain synthétique est constitué des différentes couches suivantes :

- un gazon synthétique avec un remplissage facultatif de sable et de micros-billes caoutchoutés
- une couche caoutchouteuse, facultative, elle rend le terrain plus souple pour les joueurs
- un enrobé drainant, permettant le passage de l'eau de surface (facultatif)
- une couche d'infrastructure composée de tout-venant drainant (couche permettant de rendre le terrain plat et d'éviter les mouvements liés au gel)
- un réseau de drainage (réseau de drain permettant l'évacuation des eaux d'infiltration)
- le terrain naturel en place

Ce système est complété par un réseau d'arrosage automatique.

A noter que le revêtement synthétique peut également être rempli avec un matériau naturel qui diffère suivant les fournisseurs (liège, fibre de coco, autres). Ce matériau conserve mieux l'humidité que les granulats caoutchoutés. Cela permet de moins arroser et d'avoir un meilleur confort de jeu en été (température). En revanche il est plus sensible au gel en hiver et donc un peu plus dur durant cette période.

La qualité du gazon synthétique et sa durabilité vont dépendre des différentes couches présentes. L'infrastructure a une durée de vie (d'environ 50 ans). Le gazon synthétique sera, lui, changé plus fréquemment (8-12 ans selon les exigences, les moyens financiers et la qualité de l'entretien).

Différents types de gazons synthétiques existent. Il n'existe aucune recommandation spécifique concernant la composition, l'épaisseur et la hauteur des fibres du gazon synthétique, ou si celui-ci doit recevoir un matériau de remplissage ou pas et quel type de matériau doit être utilisé. Chaque fabricant doit fournir et installer un gazon synthétique visant à assurer toutes les performances techniques et footballistiques exigées par la FIFA.

Blanché en travaux

Planning des travaux

La **1ère étape** des travaux concernant la mise en place des nouveaux réseaux et collecteurs est en cours et devrait se terminer en février 2016.

La **2e étape** des travaux relatifs aux terrains de foot et cheminements piétonniers débutera à la fin mai 2016 et devrait se terminer en novembre 2016. L'ensemble des terrains de foot ne seront plus utilisables pendant cette dernière période.

Accessibilité aux infrastructures et aux cheminements piétonniers périphériques :

Les travaux de la 1ère étape ont commencé par le déplacement provisoire du terrain A (de 3.5 mètres en direction du chemin Machéry). Ces travaux préparatoires permettent d'effectuer les travaux d'ensevelissement des nouveaux collecteurs et réseaux qui seront situés le long de l'actuelle piste d'athlétisme. **L'accès au terrain A (pour le Grand-Saconnex Football Club), sera limité. Accès dès 17h en semaine et durant les week-ends.**

L'accessibilité au terrain B reste inchangée.

L'utilisation du terrain D (petit terrain en gazon naturel) reste pour le moment limitée au Football Club Grand-Saconnex. Son accessibilité au public sera réévaluée selon l'avancement du chantier. Il est à noter que deux terrains de foot sont à disposition du public dans le parc Sarasin.

Les vestiaires situés dans les containers demeureront inaccessibles jusqu'à novembre 2016 (fin de la 2e étape).

Pendant toute la durée des travaux (1ère et 2e étapes), la desserte située à l'arrière du bâtiment des vestiaires sera utilisée par les machines de chantier. Pour des questions de sécurité, l'accès public à cette zone, ainsi qu'au cheminement piétonnier inscrit entre le bas du centre sportif et le cimetière, seront interdits au public. L'accessibilité à cette dernière devrait être rétablie ponctuellement de mars à juin 2016.

Ville du Grand-Saconnex

« La ville du Grand-Saconnex aménage pour vous »

Plus d'infos sur www.grand-saconnex.ch

Une deuxième place ex æquo sur le podium

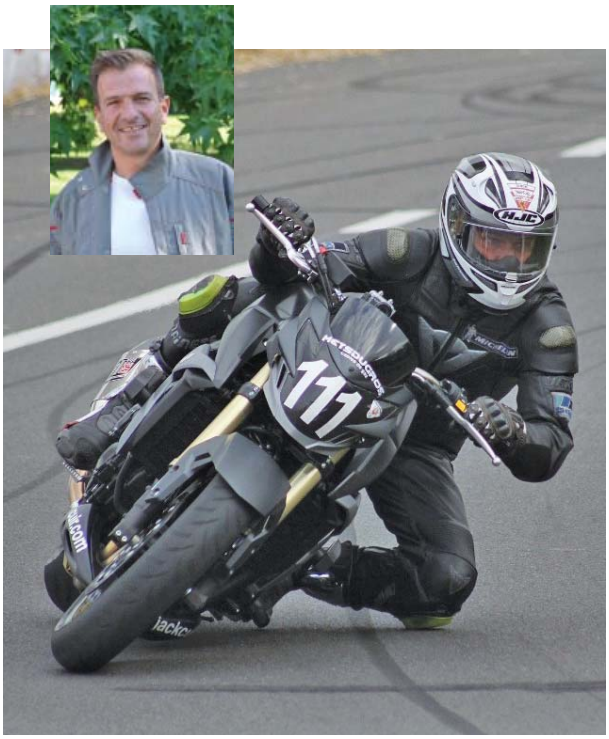

Le service de la voirie fait parler de lui mais sur les podiums ! Marc Lambercy, adjoint au chef du service de la voirie de la commune, est un adepte des sports motorisés.

Il participe régulièrement depuis 20 ans à la course de côte de Verbois organisée par le Norton Sport-Club. C'est une course haute en couleurs qui clôture la saison d'un grand nombre de pilotes, de teams, professionnels ou non.

Lors de cette édition 2015, la 59e édition, les 17 et 18 octobre derniers, Marc a gagné une belle deuxième place ex æquo en 750 cc avec sa Suzuki.

Nous le félicitons pour ce résultat !

Vœux à la population
vendredi 15 janvier 2016 à 18h30

Le Conseil administratif invite les habitants du Grand-Saconnex au traditionnel apéritif des vœux, le vendredi 15 janvier 2016 à 18h30 à la salle communale des Délices (route de Colovrex 20).

Cette réunion placée sous le signe du dialogue, nous permettra de vous informer sur les réalisations récentes et projets liés au développement de la commune. Le Conseil administratif profitera de présenter son programme de législature 2015-2020.

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année 2016 et espérons vivement avoir le plaisir de vous rencontrer bientôt.

Le Conseil administratif

Les Autorités auront le plaisir de répondre à vos questions qui devront impérativement être adressées par courriel : info@grand-saconnex.ch ou par écrit à la Mairie (CP 127, 1218 Le Grand-Saconnex) au plus tard le lundi 4 janvier 2016.

Appel à candidature au Mérite saconnésien

Le Conseil administratif récompense les Saconnésiennes et Saconnésiens qui se sont distingués dans les domaines artistique, sportif, humanitaire ou autres. Le Mérite peut également être attribué à un club ou à une société du Grand-Saconnex.

Les propositions concernant l'attribution du Mérite saconnésien doivent être adressées, d'ici au 11 février 2016, au Conseil administratif (Mairie du Grand-Saconnex – CP 127 – 1218 Le Grand-Saconnex).

conseil municipal

Séance du Conseil municipal du 9 novembre 2015

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- proposition du Conseil administratif relative à la fixation des indemnités au Conseil municipal et au Conseil administratif pour l'année 2016 ;
- proposition du Conseil administratif relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 ;
- proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2016, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter ;
- modification du Statut du personnel communal.

Il a ensuite accepté et renvoyé au Conseil administratif la motion « pour la possibilité de louer les diverses salles communales durant toute l'année» et à la commission sociale la motion orale « étudier le fonctionnement de l'association Super Nounou ».

Quant à la pétition «pour un nouveau parc à chiens », elle a été renvoyée au Conseil administratif pour étude.

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 7 décembre 2015, 25 janvier, 22 février*, 18 avril, 9 mai* et 20 juin 2016.
* questions du public au Conseil municipal

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

www.grand-saconnex.ch

Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du jeudi 24 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016. Les bureaux seront à nouveau ouverts dès le lundi 4 janvier 2016.

Transports pour les aînés

Le dernier transport gratuit des personnes âgées à destination des centres commerciaux aura lieu le mercredi 23 décembre 2015. Reprise le mercredi 13 janvier 2016. Les transports ont lieu tous les mercredis.

Pour plus d'informations, contacter l'association Transports-saconnésiens aux heures de bureau, tél. 079 638 61 55.

Vacances de Noël

au Centre de loisirs du Grand-Saconnex

Les vacances de Noël étant exceptionnellement longues cette année, nous avons décidé de proposer un centre aéré à Noël plutôt qu'à Pâques. Espérons que la neige soit de la partie ! Le programme détaillé des ateliers sera communiqué lors des inscriptions. Inscriptions la semaine ou à la journée.

Pour les enfants de la 2P à la 6P (Harmos) - du lundi 4 au vendredi 8 janvier 2016, de 8h à 17h30
Pour les préados de la 7P à la 9P (Harmos) – du lundi 4 au vendredi 8 janvier 2016, de 8h30 à 17h30

Pour les ados dès la 10P (Harmos) – jeudi et vendredi soir de 18h30 à 23h00.

Informations et inscriptions au Centre de loisirs et de rencontres les mardi 8, vendredi 11 et mardi 15 décembre 2015, de 15h30 à 18h30.

Médailles pour chiens

Les propriétaires de chiens résidant dans le canton de Genève doivent obtenir la marque de contrôle (médaille) pour leurs canidés. Pour cela, ils doivent se rendre auprès des administrations communales ou dans un poste de police municipale de la ville de Genève.

En ce qui concerne la ville du Grand-Saconnex, les médailles s'obtiennent à la réception de la Mairie. Nous attirons votre attention sur le fait que les médailles sont à retirer au plus tard le 31 mars 2016. Passé cette date, vous pouvez être amendés en cas de contrôle de la police municipale.

Pour ce faire, voici la liste des documents à fournir :

- une pièce d'identité ;
- une attestation d'assurance de responsabilité civile pour détenteur de chien (RC) valide ;
- un passeport ou un carnet de vaccination avec vaccination contre la rage valide ;
- Preuve ou copie de l'enregistrement sur la base de données nationale AMICUS (auparavant appelé ANIS) ;
- pour les personnes n'ayant jamais détenu de chien avant le 1er septembre 2008, l'attestation de formation théorique ;
- pour tous les nouveaux détenteurs, attestation de formation pratique, à obtenir dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien ;
- test de maîtrise et de comportement (TMC) : ce test doit être passé si le chien appartient à la catégorie d'astreinte (à partir de 25 kg et de 56 cm au garrot, chien entre 18 mois et 8 ans). Attention: il est obligatoire de passer le test d'astreinte dans un délai de 3 mois maximum dès les 18 mois du chien).

Si le propriétaire n'est pas dans la capacité de fournir les documents susmentionnés, la marque est délivrée, mais l'administration ou le poste de police municipale communique au service de la consommation et des affaires vétérinaires quels sont les documents manquants.

La marque n'est plus liée au paiement de l'impôt car les administrés reçoivent un bordereau directement envoyé par l'administration fiscale cantonale.

Renseignements : **www.ge.ch/dares**

Les agneaux s'appellent...

Suite au concours lancé dans le dernier GSI, vous avez été nombreux à nous envoyer vos propositions de noms pour les deux agneaux nés au mois d'octobre.

Les agneaux s'appellent désormais :

Cumulus et Gala

Les heureux gagnants du concours sont : Jessica Merckx et Sébastien Barman. Ils gagnent chacun un pot de miel saconnésien.

Merci à tous pour votre participation !

Salage minimum

Petit rappel avant l'hiver : depuis 2013, la ville du Grand-Saconnex procède à un salage minimum des routes, le but étant de diminuer notre impact sur l'environnement, conformément aux mesures et à la mise en place de l'agenda 21 communal. Plus d'infos sur www.grand-saconnex.ch/fr/vivre-au-Grand-Saconnex/environnement-nature/deneigement-0-58.

Vignettes riverains

Les vignettes riverains seront distribuées dès le 4 janvier 2016 sur présentation d'un formulaire (sur lequel figureront nom, prénom, adresse, n° d'immatriculation) et sur présentation de la carte grise correspondante. Ce formulaire sera rempli soit à la réception soit chez vous (à télécharger www.grand-saconnex.ch, guichet virtuel, formulaires).

Concours genevois du développement durable

Le concours cantonal du développement durable vise à soutenir, encourager et promouvoir les projets et les réalisations exemplaires issus de la société civile en matière de développement durable pour Genève et sa région.

Vous êtes une entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic ? Vous avez un projet ou réalisé une action exemplaire en matière de développement durable?

Participez au Concours genevois du développement durable ! Organisé chaque année par le service cantonal du développement durable, le concours comporte trois catégories de récompenses.
Délai d'inscription : 29 janvier 2016
Plus d'informations sur : **www.ge.ch/concours-dd**

Cimetière du Blanché

Les familles dont les parents ont été inhumés au cimetière du Blanché du Grand-Saconnex en 1995, ainsi que celles possédant des concessions de tombe ou de case au Columbarium échues ou arrivant à terme au 31 décembre 2015, sont informées de leur échéance.

Les personnes qui désirent prolonger une concession sont priées de s'adresser au service technique communal d'ici au 31 janvier 2016 (route de Colovrex 20, 1218 Le Grand-Saconnex, tél. 022 920 99 00).

Les monuments, entourages et ornements des tombes et cases non renouvelés devront être enlevés avant le 1er février 2016. Passé cette date, la commune disposera des emplacements et procédera à la désaffectation des sépultures. Les cendres non réclamées seront dispersées, sans autre avis, au Jardin du Souvenir du cimetière du Blanché.

Cette même annonce paraît également officiellement dans la FAO du 1er décembre 2015

agenda décembre 2015

jeudi 3 décembre

Concert de la St-Nicolas - Elisabeth Werthmüller et Christophe Leu - Duo flûte-guitare
Ferme Sarasin à 20h
Organisation : administration communale

vendredi 4 et samedi 5 décembre

Marché de Noël - invité d'honneur le club en fauteuil roulant - vin chaud et petites gourmandises
Ferme Sarasin - vendredi de 13h à 19h et samedi de 9h à 19h
Organisation : Mme Jacqueline Perriot

samedi 5 décembre

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs SAM Basket Massagno
Salle du Pommier à 17h30 - *organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch*

lundi 7 décembre

Conseil municipal - salle communale des Délices à 20h

samedi 12 décembre

Vietnam au Grand-Saconnex - kermesse - rencontre
Spécialités culinaires vietnamiennes, mélodies et instruments traditionnels, spectacles, karaoké
Ferme Sarasin de 11h à 22h - entrée libre
Organisation : Le Cercle culturel Làng Viêt - www.langviet.ch

mardi 15 décembre

L'AIGS invite le Père Noël - sachets de friandises pour les enfants, thé et vin chaud pour les adultes
Campagne du Château à 18h30
Organisation : Association des Intérêts du Grand-Saconnex (AIGS)

dimanche 20 décembre

Fête de Noël, fête de partage - célébration du Noël œcuménique
Eglise St-Hippolyte à 17h
Organisation : Paroisse catholique

Match de basket LNA - Les Lions de Genève vs Union Neuchâtel
Salle du Pommier à 16h - *organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch*

Le Conseil municipal, le Conseil administratif et l'administration communale de votre ville vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016